

« FLASH » INFO spécial TAF JANVIER 2012

## **Vous êtes tous concernés ...!!!**

### **Jour de carence maladie ordinaire**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, tout arrêt maladie "ordinaire" (hors longue maladie, longue durée et accident de service ou maladie professionnelle) entraîne le prélèvement d'un trentième de rémunération au titre de la journée de carence instituée par une loi du 28 décembre 2011.

L'assiette du prélèvement serait le traitement brut, l'indemnité de résidence à l'étranger, le supplément familial éventuel et certaines primes.

FO-DGFIP n'accepte pas cette véritable sanction contre les fonctionnaires malades. De plus, faire croire que les arrêts maladie dans la Fonction publique sont des arrêts de complaisance est inadmissible.

Comme les salariés du privé, les fonctionnaires n'abusent pas d'arrêts de maladie délivrés par les médecins.

Ces allégations mensongères, ces clichés selon lesquels les fonctionnaires prendraient plus d'arrêts maladie que les salariés du privé relèvent plus de l'idéologie qui tend à démanteler le statut de la Fonction publique que du bon sens en matière d'économie budgétaire.

Cette mesure populiste ouvre à nouveau la porte aux fantasmes à l'encontre des fonctionnaires et de la Fonction publique : l'alignement purement et simplement du régime des fonctionnaires sur celui du privé, c'est-à-dire créer non pas un jour de carence, mais 3 voire 4...

...En « oubliant » au passage que, dans le privé, pour près de 80 % des salariés, l'employeur prend en charge les fameux jours de carence au travers des conventions collectives ou des accords d'entreprise... ce qui signifie que pour la plus part, ils n'ont pas de perte de rémunération.

FO-DGFIP dénonce cette sanction financière à l'égard des fonctionnaires qui ne sont en aucun cas responsables de la crise et du montant de la dette.

FO-TGE et TAF s'associe aux déclarations de la Confédération FORCE OUVRIERE et dénonce les orientations gouvernementales qui visent à réaliser des économies sur le dos de tous les salariés qui sont, par ailleurs, de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir accéder aux soins.

De plus, la FGF-FO s'élève contre cette nouvelle campagne qui oppose les salariés entre eux.

**Car où sont les vrais fraudeurs ? Les salariés malades ou la fraude sociale organisée par certains patrons et qui représente, par le « travail dissimulé », un manque dans les caisses de l'Etat d'environ 15 milliards d'euros par an ?**

**les élus FO TGE et TAF seront donc très vigilants sur la mise en œuvre du dispositif annoncé**



**BULLETIN D'ADHESION**

**NOM**

**PRENOM**

**GRADE**

**AFFECTATION**

**Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière de la DGFIP**

**Fait à**

**le**

**Signature**